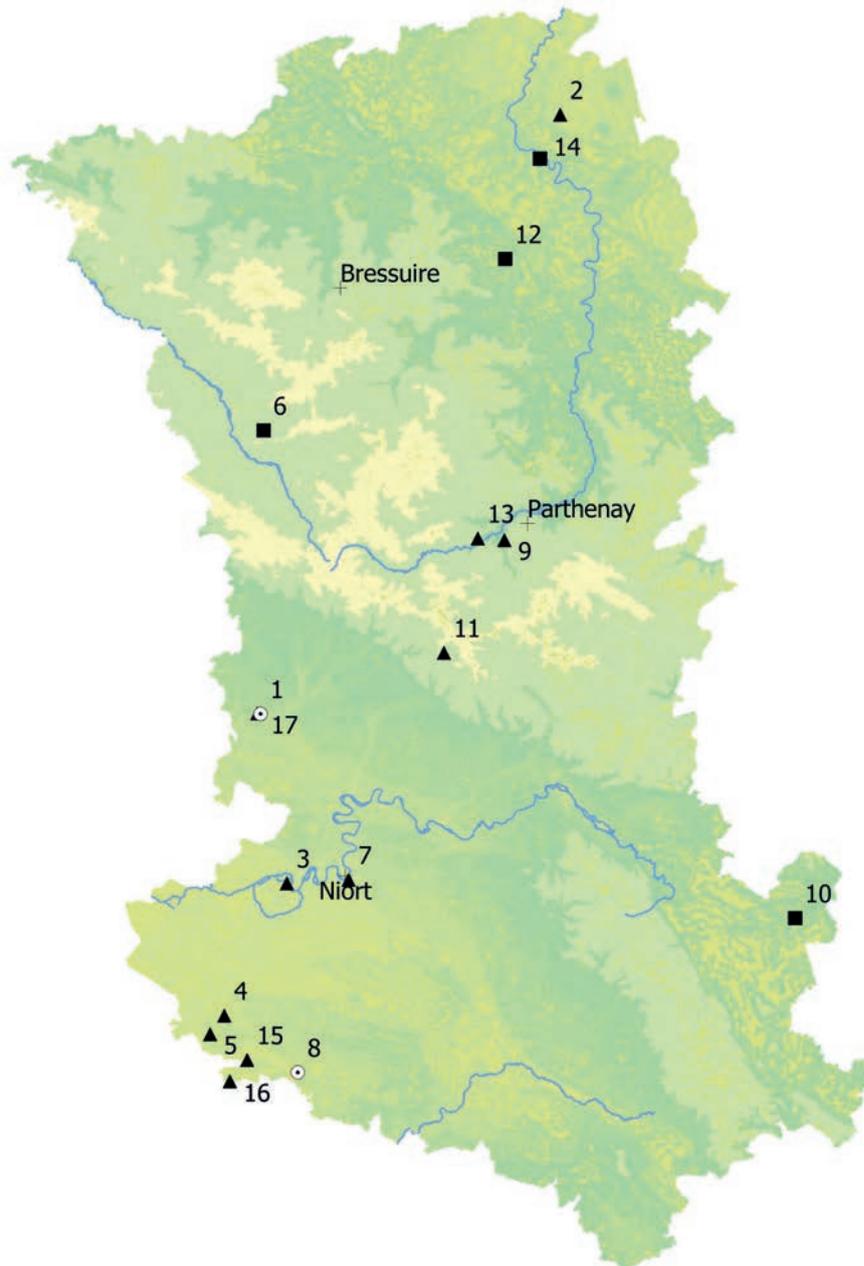


NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

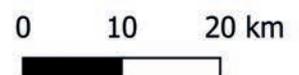
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 2 | 1 |
|---|---|---|---|



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- ▣ fouilles programmées/sondages
- ⊙ prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



| N° | | | | | | N° | P. |
|--------|---------------------|--|-----------------------------|-------|-----|----|-----|
| 207512 | ARDIN | Le Chiron Fauché | STORAÏ Romain | DOC | PRT | 1 | 428 |
| 207485 | LOUZY | 22 - 28 rue du Stade | BÂTY Pierre | INRAP | OPD | 2 | 429 |
| 207660 | MAGNÉ | La Berliauderie | VACHER Stéphane | INRAP | OPD | 3 | 429 |
| 207481 | MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON | Fief du Petit Bitard | VACHER Stéphane | INRAP | OPD | 4 | 430 |
| 207480 | MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON | Fief Nouveau Ouest | VACHER Stéphane | INRAP | OPD | 5 | 430 |
| 207491 | MONCOUTANT | La Forestrie | GAUCHER Agathe | EP | FP | 6 | 431 |
| 207649 | NIORT | Place Martin Bastard et rues adjacentes | BARBIER Emmanuel | INRAP | OPD | 7 | 432 |
| 207696 | PLAINE-D'ARGENSON | Prissé-la-Charrière, Péré | MATHÉ Vivien | SUP | PMS | 8 | 433 |
| 207459 | POMPAIRE | Rue du Coteau, Les Champs Marteaux | CONNET Nelly | INRAP | OPD | 9 | 433 |
| 207460 | ROM | Le Bourg | MARTINS David | INRAP | FP | 10 | 433 |
| 207650 | SAINT-MARC-LA-LANDE | Les Rouleaux, phase 4 | MOUARDE Bénédicte | INRAP | OPD | 11 | 435 |
| 207442 | SAINT-VARENT | La Grande Galipe | David Antoine | EP | FP | 12 | 437 |
| 207706 | TALLUD (LE) | Les Bonnelles | DAVY Baptiste | INRAP | OPD | 13 | 438 |
| 207180 | THOUARS | Vieille Ville, enfouissement de containers | BÂTY Pierre | INRAP | FP | 14 | 440 |
| 207494 | VAL-DU-MIGNON | Le Champ de Verdrais | MAITAY Christophe | INRAP | OPD | 15 | 441 |
| 207546 | VAL-DU-MIGNON | Priaires, parc éolien de Breuillac | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 16 | 441 |

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

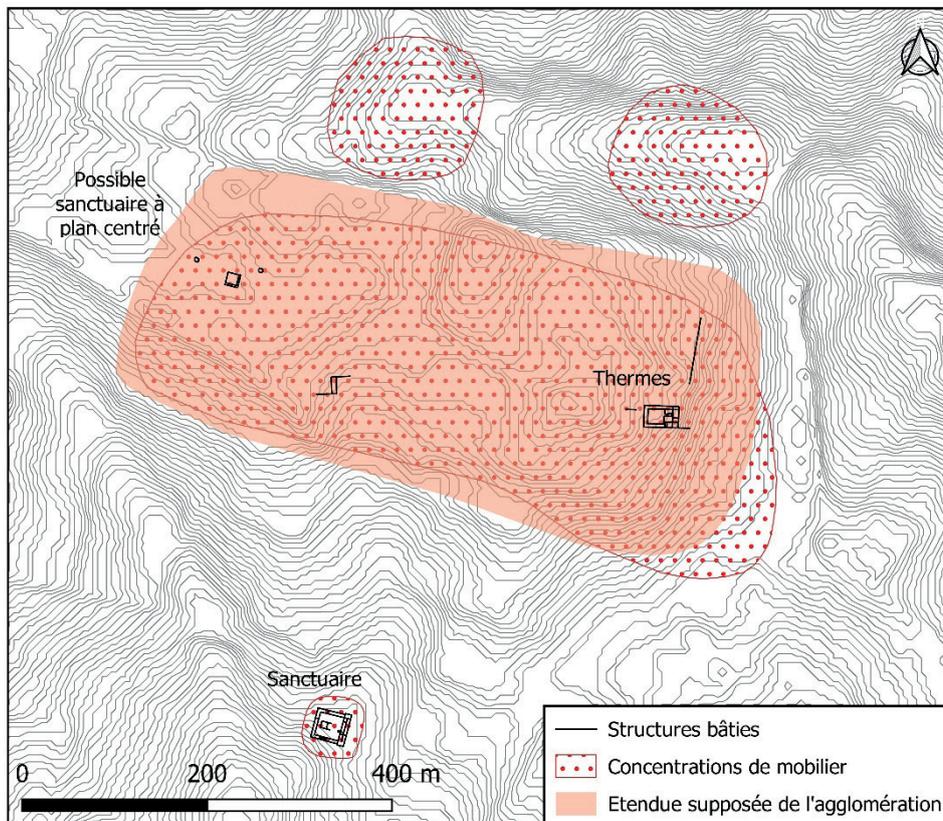
2 0 2 1

Antiquité

ARDIN Le Chiron Fauché

L'agglomération antique d'Ardin se localise dans le centre-sud de la cité des Pictons au nord de l'agglomération antique de Niort. Les ramassages de surfaces effectués à partir du XIXe siècle ont permis de situer approximativement l'occupation à la limite entre les communes d'Ardin et de Coulonges-sur-l'Autize. La prospection thématique ciblant l'agglomération antique d'Ardin s'est déroulée dans le cadre de recherches associées à un mémoire de première

année de master portant sur les réseaux urbains antiques des départements des Deux-Sèvres et de la Vienne (sous la direction de Pierre Nouvel, Université de Bourgogne). Le cas d'Ardin a été privilégié dans la mesure où le site a fait l'objet d'un apport récent de données spatiales significatives lors du dépouillement des orthophotographies IGN de 2011. Ces données révèlent une partie de l'agglomération et permettent de confirmer son statut d'habitat groupé jusqu'alors



Ardin, Chiron Fauché, étendue supposée de l'agglomération d'Ardin et principaux éléments permettant la compréhension de son organisation spatiale et de son emprise (CAO : R. Storai)

incertain. Pour une première année de recherche sur l'agglomération d'Ardin, la prospection pédestre s'est avérée être une étape préliminaire essentielle à la compréhension de la dimension spatiale de l'agglomération. Ainsi, le rapprochement entre les photographies aériennes et les résultats de la prospection pédestre constitue un premier pas vers une approche intégrée de l'agglomération. En 2021, la prospection pédestre a ciblé la partie méridionale de l'habitat groupé.

Bien que la zone du sanctuaire ait livré des indices d'occupation antique, aucune autre concentration de mobilier n'a été observée au sud de l'agglomération. Aucun élément datant n'a pu être identifié dans la zone du sanctuaire. Toutefois, les plans du sanctuaire et des thermes renvoient à des exemples régionaux datés entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle.

Cette première prospection a permis de documenter la périphérie de l'agglomération et d'aborder la problématique de l'environnement du sanctuaire

qui apparaît comme isolé de celle-ci. Ainsi, il a été possible de montrer que l'habitat groupé ne semble pas se développer vers le sud et le sud-est. Le cas du sanctuaire de périphérie d'Ardin permet de questionner la place du sanctuaire dans l'agglomération en Poitou et de remettre en question le cas des « sanctuaires ruraux ».

En effet, ce type de monument doit sa raison d'être principalement à une agglomération proche ou le passage d'un axe de communication à proximité. Il s'agit donc dans le cas de ces édifices, de questionner leur environnement et leur contexte afin de les situer vis-à-vis de l'emplacement de l'agglomération et ainsi de définir l'étendue de celle-ci. Ce phénomène de développement urbain multipolaire autour d'éléments structuraux de l'agglomération (occupation antérieure, monument public, voie) nécessite d'interroger et d'appréhender l'agglomération dans son contexte large.

Storaï Romain

Protohistoire,
Haut Moyen Âge

LOUZY 22-28 rue du Stade

Située entre les deux seigneuries de Thouars et de Montreuil-Bellay, la paroisse de Louzy occupe un espace frontalier, sous l'influence des vicomtes de Thouars. Louzy est localisé sur la frontière entre Poitou et Anjou. Thouars, à 4 km au sud du site, est le siège dès l'époque mérovingienne d'un *castrum* établi sur un éperon et commandant l'accès à l'Aquitaine depuis l'Anjou. Cette opération de diagnostic permet comme attendu la mise en évidence de la suite du site archéologique fouillé par Jean-Paul Nibodeau en 1990,

qui portait sur un château aujourd'hui disparu, ayant servi de villégiature aux ducs de La Trémoille. Deux phases d'occupation principales sont perceptibles : une phase VII^e–IX^e siècles pour le haut Moyen Âge, et une phase protohistorique ancienne, Bronze final ou premier âge du Fer.

Une troisième phase médiévale ou moderne correspond à des carrières.

Bâty Pierre

Moyen Âge

MAGNÉ La Berliauderie

Les traces d'occupation mises en évidence sur l'opération de la Berliauderie à Magné dans un méandre de la Sèvre Niortaise et en bordure du marais Poitevin sont à mettre en relation avec une occupation médiévale datable par le mobilier céramique du IX^e au XII^e siècle. L'ensemble regroupe des fossés, des silos et des trous de poteaux.

Le schéma pourrait correspondre à ce qui est par ailleurs connu pour les sites de la fin du Haut Moyen Âge et le Moyen Âge classique, à savoir un petit habitat rural regroupant des bâtiments en structures légères et des zones d'ensilage, le tout cloisonné par un réseau de petits fossés séparant les parcelles et/ou les activités.

Si le nombre de structures est très restreint à ce stade de l'intervention, l'ensemble indique néanmoins une occupation significative en bordure du marais, sa nature exacte restant à préciser. Dans ce secteur, la période médiévale est connue par des interventions sur des centres urbains, Niort par exemple, ou sur des sites religieux, alors que les occupations rurales des abords du marais ont été peu étudiées. Néanmoins, il faut signaler dans l'environnement proche de Magné, les sites d'Aiffres ZAC Batipolis, de Villiers en Plaine et de Faye-sur-Ardin qui présentent les mêmes types d'aménagements.

Vacher Stéphane

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON Fief du Petit Bitard

L'intervention menée sur les 13 hectares du projet de réserve d'eau de substitution sur le site du Fief du Petit Bitard à Mauzé-sur-le-Mignon a permis d'identifier différentes traces d'anthropisation. On mentionnera la présence de parcelles non calés chronologiquement mais dont une partie au moins est antérieure à la cadastration de 1808, des structures de type carrières de pierre qui n'ont pas pu être datées faute de mobilier associé et, enfin, celle de différents indices d'occupation protohistoriques concentrés essentiellement dans la partie ouest de l'emprise. Ce sont ces derniers vestiges qui représentent le plus fort potentiel archéologique avec des enclos circulaires, une grande fosse profonde et un grand bâtiment.

Les deux enclos circulaires, avec des modules de 15 et 16,5 m de diamètre pour des fossés larges de 1 m à 1,50 m à l'ouverture et des profondeurs de 50 à 70 cm, s'inscrivent dans des gabarits déjà conséquents pour ce type d'aménagement. À l'issue du diagnostic, le mobilier découvert reste limité mais a permis, par la présence de décors pastillés, de proposer une datation au Bronze ancien. Cette dernière a été confirmée par le résultat d'une datation 14C sur charbon de bois permettant une attribution au Bronze Ancien II. Ces aménagements pourraient être en relation avec une nécropole protohistorique inventoriée au SRA et située à 240 m de nos enclos.

La grande fosse profonde, 2 m de diamètre à l'ouverture pour près de 2,20 m de profondeur,

apparaît comme un aménagement singulier dont la fonction et l'isolement restent énigmatiques. Elle a été rebouchée volontairement au Bronze final puis utilisée en structure de combustion jusqu'à produire une rubéfaction sur une épaisseur de 30 cm. Cette dernière indique sans aucun doute une importante fréquentation des lieux. L'isolement de cet aménagement n'est donc pas forcément aussi réel qu'il n'y paraît à l'issue du diagnostic

Le bâtiment découvert entre les enclos et la grande fosse est attribuable, d'après une datation 14C, à la phase ancienne ou moyenne du premier âge du Fer. Il s'agit d'un bâtiment à deux nefs et cinq travées, de deux à quatre poteaux, dont les extrémités sont marquées sur l'axe central, de part et d'autre, par un poteau débordant pouvant indiquer la présence d'absides. Comme la grande fosse, son relatif isolement à l'issue du diagnostic sera probablement mis à mal par un décapage extensif qui permettra d'aborder son contexte réel. Par son gabarit, ce bâtiment établit une nouvelle référence pour l'habitat de l'âge du Fer et entre dans l'ensemble restreint des constructions de plus de 10 m.

Au final, l'occupation protohistorique concentre des structures qui semblent liées à l'habitat au nord-ouest alors qu'au sud, l'occupation, plus ancienne, est à fonction funéraire.

Vacher Stéphane

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON Fief Nouveau Ouest

Le diagnostic réalisé à Mauzé-sur-le-Mignon au lieu-dit fief Nouveau sur une surface de 51 682 m² a permis la découverte de différentes traces d'occupation. La Protohistoire est marquée par la présence de quelques fosses sans qu'une occupation significative ne puisse être caractérisée. La période antique est marquée quant à elle par une voie bordée ponctuellement de fossés. Son tracé recoupe l'emprise sur plus de 200 m de long, selon un axe nord-ouest/sud-est et il est perceptible au-delà de notre diagnostic

sur certaines photos aériennes consultables sur le site du Géoportail. Vers l'ouest, cet axe de circulation se dirige vers le site n° 79 170 0013 de la carte archéologique de Poitou-Charentes, qui correspond à un enclos attribué à une phase qui s'étend de l'âge du Fer à la période gallo-romaine. Enfin, on signalera aussi la présence de quatre carrières contemporaines.

Vacher Stéphane

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

La Forestrie

Situé au nord-est de la commune le site de La Forestrie est localisé au sud de Bressuire dans les Deux-Sèvres. Il est implanté sur un petit promontoire positionné en bordure d'un faible cours d'eau.

L'opération archéologique a été menée suite à un diagnostic opéré par Patrick Maguer (INRAP) en 2019, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une ZAE initiée par l'agglomération du bocage bressuirais (Maguer, 2020). La fouille s'est déroulée du 22 mars au 18 juin 2021 sur une emprise de 17 500 m².

Les investigations menées sur ce site ont permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation du Moyen Âge illustrée par des fosses, des fossés, des trous de poteaux, des silos et deux souterrains (fig.1). Sur les presque 600 structures identifiées, 161 d'entre elles s'avèrent correspondre à des structures de stockage identifiées, dans leur grande majorité, comme des silos. On dénombre également une cinquantaine de fossés, dont les plus représentatifs forment 3 enclos emboîtés les uns dans les autres. Environ 200 trous de poteaux ont été caractérisés, parmi lesquels on



Moncoutant-Sur-Sèvre, La Forestrie, vue en plan du souterrain B
(Cliché : S.Chassin : Digital Memory)

dénombre une dizaine de bâtiments. Une centaine de fosses a également été reconnue dont une dizaine liée à une activité d'extraction durant la période moderne voir contemporaine.

Deux grands types d'occupations ont été reconnus sur le site. La première est tournée vers les activités d'ensilage et se caractérise par 161 structures de stockage interprétées principalement comme des silos aux plans et aux profils variés : piriforme, globulaire, en tronc de cône, cylindrique ou encore en cylindre court. Ils s'organisent en système de batteries à l'intérieure de plusieurs aires cohérentes dont l'aire principale est localisée en partie sud de l'emprise à l'intérieur d'un enclos fossoyé ouvert qui couvre une superficie d'environ 550 m². Des bâtiments sur poteaux sont parfois associés à ces zones d'ensilage.

La deuxième est marquée par la présence de deux réseaux de souterrains, le premier de 20,82 m² et le deuxième de 22,43 m². Leurs plans sont constitués d'un anneau central respectivement de 7 et de 17 m de longueur, à partir desquels partent des galeries annexes. Ils sont tous deux dotés d'un dispositif d'accès et d'au moins un renforcement. Ce type d'architecture rejoint la typologie associée au groupe « des souterrains annulaires » (Piboule, 1978) qui est largement répandue dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, plus communément appelée « groupe du Haut-Bocage » (Clavier, 2006).

Le mobilier archéologique issu de la fouille, riche et abondant, semble confirmer la vocation agricole de l'occupation : fragments de céramique liés au stockage, couteaux, fers liés à la traction d'équidés. La majorité de la céramique, ainsi que les datations obtenues par les analyses au radiocarbone, situent l'occupation du site sur une période assez restreinte comprise entre le début du XI^e siècle jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Gaucher Agathe

- Clavier 2006
- Clavier E. : « Les souterrains annulaires : Regards sur un phénomène rural de l'Europe médiévale », GRAL, Saint-Just-Saint-Rambert : s.n., *Bulletin du GRAL*, Hors-série n°4, 2006.
- Maguer 2020
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Moncoutant ZAE La Forestrie*, Rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2020.
- Piboule 1978
- Piboule P. : « Les souterrains aménagés de la France au Moyen Âge », *Archéologie médiévale*, 8, 1, 1978, pp. 117-163.

NIORT

Place Martin Bastard et rues adjacentes

La ville de Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres s'inscrit sur les franges orientales du marais poitevin. Elle s'est développée sur la rive droite d'un des nombreux méandres de la Sèvre Niortaise qui constitue une voie de communication privilégiée au sein d'un espace encore très marécageux.

Cette position stratégique liée tant au franchissement du fleuve qu'à sa localisation périphérique par rapport à l'actuel marais poitevin a largement participé à son développement depuis le Moyen Âge. La ville se fonde initialement sur les collines Notre Dame au sud et Saint André au nord. La présence d'un castrum est attestée dès le Xe siècle (vers 946-947), mais le donjon actuel est édifié vers 1180 à l'initiative d'Henri II Plantagenêt. Il est installé au sein d'une légère vallée dominée par les deux collines, permettant de les unifier. À l'exception du côté nord, baigné par les méandres du fleuve de la Sèvre Niortaise, un fossé complet, pour les autres côtés, le dispositif défensif. De même, le château et sa basse-cour sont entourés d'une enceinte associée à un large fossé. Ce dispositif est complété par la construction dans la seconde moitié du XIIIe siècle d'une enceinte de réunion afin d'asseoir la défense de la ville. La plupart des vestiges défensifs sont démantelés au cours des XVIIIe et XIXe siècles.

Un grand nombre d'établissements religieux se sont installés plus volontiers sur la colline Notre Dame, autour de l'église paroissiale éponyme. Outre cet édifice, on peut y noter entre autre la présence des Carmélites, des Bénédictins, des Charitains et des Oratoriens. C'est au cœur de ces installations, face à l'actuelle mairie de Niort, qu'un projet de réaménagement urbain est envisagé nécessitant la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface relativement importante (5 000 m²). Onze tranchées (dont une double) ont été réalisées.

En dépit de contraintes inhérentes au contexte urbain, les sondages réalisés dans l'emprise du futur projet ne témoignent pas de modifications de la topographie urbaine depuis le développement, vers l'an mil, d'un noyau urbain sur les collines qui encadraient de part et d'autre le castrum. Les tranchées du diagnostic attestent d'une très bonne conservation des vestiges.

■ Une occupation attestée dès le Xe siècle ?

Si les conditions de ce développement demeurent peu documentées, de nouveaux indices sont apparus et tendent à confirmer une occupation précoce des marges du site castral. Elle se matérialise sous la forme de structures rubéfiées (fours, foyers) pour lesquelles deux phases distinctes d'aménagements ont été observées. Les artefacts associés au niveaux d'abandon de ces différentes structures permettraient de situer ces aménagements vers les Xe-XIe siècles,

cette période correspondant aux premières mentions du castrum (946) dont la localisation demeure méconnue. Il est incendié en 1104. L'édifice actuel est en effet édifié dans le dernier quart du XIIe siècle alors que les fossés qui le ceinturent datent plutôt des XIIIe-XIVe siècles (Chauveau, 2014). Ces structures de combustion sont donc édifiées au cours d'une période qui précède le développement du programme défensif renseigné par les plans de la fin du XVIIe siècle.

■ Un maillage viaire précoce en marge du château ?

Une rare densité de niveaux de circulation successivement aménagés ont été découverts sur les marges du fossé qui ceinturait la basse-cour du château. Les premiers états sont effectifs, d'après les rares éléments de mobilier récupérés, dès les Xe-XIe siècles. Or, il ne s'agit pas des niveaux les plus anciens (deux niveaux antérieurs) d'autant que le cadre de l'opération n'a pas permis d'atteindre le substrat géologique. Ce secteur de la ville semble donc avoir été constamment dédié à la circulation des biens, cette vocation précédant le développement du système défensif. L'articulation entre ces deux événements n'a pas pu être renseignée au cours de l'intervention, mais le dégagement de ces niveaux permettrait sans nul doute de mieux comprendre la relation entre le château et la ville pour les périodes les plus anciennes.

Ces tranchées ont en outre livré une lecture plus précise du tracé du fossé défensif qui ceinturait le château, même si le contexte de l'intervention n'a pas permis d'en apprécier la profondeur ni le profil.

■ Un espace densément bâti au bas Moyen Âge et jusqu'au XVIIIe siècle.

La topographie urbaine ne semble pas modifiée au cours du Moyen Âge malgré les travaux de mise en défense du château et de la ville à la fin du XIIIe siècle.



Niort, place Martin Bastard, niveaux de voierie successifs découverts aux abords de l'ancien fossé de la basse-cour du château (cliché : E. Barbier)

Des bâtiments sur cave appartenant tantôt à d'anciens îlots bâtis ou aux bâtiments de l'Oratoire (démantelé à la fin du XIXe siècle) ont été découverts. Au moins cinq ensembles ont pu être identifiés au gré des différentes tranchées du diagnostic. Si les niveaux d'occupation des caves n'ont pas été atteints, les rares niveaux de sols associés aux bâtiments suggèrent une occupation effective, au plus tard, au cours du Bas Moyen Âge.

■ **Le démantèlement des fortifications au cours du XVIIIe siècle.**

L'ensemble de cette topographie urbaine est progressivement bouleversé au cours du XVIIIe siècle avec l'abandon progressif des fortifications dont le rôle militaire devient désuet. Ce phénomène est perceptible aux abords du château où les fossés sont en partie comblés. Cette période est marquée par un affranchissement définitif de l'enceinte urbaine et la construction d'un ensemble de voiries principales avec la construction à l'ouest, notamment, d'un

nouveau point de franchissement sur la Sèvre. Cette dynamique a raison de la topographie médiévale du quartier qui épargne, dans un premier temps l'Oratoire utilisé comme Collège. Une ordonnance royale (janvier 1817) autorise une ouverture des rues sur l'esplanade située à l'ouest du donjon (Desaivre, 1912, p.12). Les rues sont soigneusement construites comme cela a pu être observé au sein des différentes tranchées du diagnostic.

Le paysage urbain est à nouveau modifié à la fin du XIXe siècle avec la construction de l'Hôtel de Ville assurée au détriment d'une partie des bâtiments de l'Oratoire (1897-1901). Si cette restructuration a raison des élévations des bâtiments, les caves témoignent encore d'un très bon état de conservation, notamment pour la partie nord-ouest de la place Martin Bastard épargnée par les travaux plus récents (1997-1999) de l'Espace Niortais.

Barbier Emmanuel

PLAINE-D'ARGENSON

Prissé-la-Charrière, Péré

Notice non parvenue.

Mathé Vivien (Université La Rochelle)

POMPAIRE

Rue du Coteau, les Champs Marteaux

Les investigations menées sur le projet d'aménagement a permis d'identifier des vestiges en liaison avec l'aménagement de l'espace rural depuis le XIXe siècle, notamment les traces des anciens parcellaires. L'hypothèse émise à la suite de l'étude documentaire selon laquelle l'implantation du projet

se situe sur une zone agricole dépendante du prieuré du Vieux-Parthenay depuis peut-être le dixième siècle semble ainsi être confirmée par les recherches de terrain.

Connet Nelly, Alleau Julien et Davy Baptiste

Moyen Âge

ROM

Le bourg

L'opération de fouille préventive qui a débuté le 15 février 2021 dans le bourg de Rom, en amont d'un projet d'assainissement collectif, a été prescrite par

le Service régional de l'archéologie (DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers). Sur les 260 m linéaires d'emprise archéologique, l'équipe de l'INRAP a mis



Rom, le bourg, Les sépultures médiévales S39-S40-S41-S42-S43-S63-S64-S66 et S67 dans la rue de Trie-Nielle

au jour près de 275 sépultures dans le périmètre de l'église Saint-Paulin.

■ **Un bourg édifié sur une agglomération antique**

L'actuel bourg de Rom est en partie édifié sur une agglomération antique implantée au carrefour de trois voies romaines, dont la voie impériale reliant Poitiers (*Lemonum*) à Saintes (*Mediolanum*). Les nombreuses recherches archéologiques, menées depuis la fin du XIXe siècle, ont notamment permis de dater le développement de *Rauranum* (Rom) au Ier siècle ap. J.-C.

■ **La période médiévale**

Au Ve siècle, Rom voit l'implantation d'un sanctuaire chrétien (église baptismale ?) qui conduit au développement d'une nécropole au haut Moyen Âge. Le bourg médiéval se développe autour de l'église paroissiale Saint-Liphard (actuellement Saint-Paulin) dont la première mention n'apparaît qu'en 1118

dans une bulle du pape Gélase Ier. Cette attestation tardive, qui ne doit pas faire oublier l'origine ancienne de la première dédicace (Saint-Liphard) semble correspondre à la période de reconstruction de l'édifice sous la forme romane.

■ **Les premiers résultats de la fouille**

Les nombreuses sépultures apparaissent directement sous l'enrobé des voiries. Des tombes en sarcophage, des tombes en coffre de pierres calcaires et des tombes en contenant non visible (bois ou linceul) se disposent sur au moins trois niveaux. Une densité plus forte semble apparaître au nord de l'église, dans la rue de la Rigaudière. Les trois datations réalisées sur des sépultures de cette zone se situent entre la période mérovingienne et carolingienne.

Les 38 sépultures de la rue du Petit-Pont se présentent sous forme de sarcophages (avec et sans loge céphalique) et de fosses sépulcrales qui induisent des inhumations dans des contenants en matériaux périssables. Toutes les classes d'âge, du périnatal

au « vieillard », ainsi que les deux sexes sont représentés dans le spectre de la population inhumée. Les trois datations réalisées pointent toutes la période mérovingienne, quel que soit l'inhumation (sarcophage et inhumation dans un contenant non visible).

Dans la rue Trie-Nielle, a été fouillée une concentration d'une centaine de sépultures sur une tranchée de seulement 1 m de large pour une longueur d'une centaine de mètres. Ces sépultures organisées sur au moins deux niveaux sont datées des IXe-Xe siècles et XIe-XIIIe siècles. Elles se présentent sous la forme de simples fosses avec ou sans aménagement de parois, de fosses creusées dans le calcaire ou encore de coffres en dalles calcaires, parfois maçonnées ou à loges céphaliques.

Sur la place Saint-Jacques, ce sont essentiellement des sarcophages qui ont été découverts. Une datation de l'un des individus fournit une fourchette chronologique entre le VIe et le VIIe siècle ap. J.C.

Dans la rue de Chemin-Chaussée et dans la rue de la Rigaudière, on trouve des sépultures en sarcophage, ainsi que des inhumations en contenant non visible et en coffre. Les datations réalisées sur quelques individus vont de la période mérovingienne au Moyen Âge classique.

En dehors des moins de deux ans, tous les âges de décès sont représentés, ainsi que les deux sexes. Les premières observations faites sur les sujets montrent quelques signes de pathologies fonctionnelles, comme de l'arthrose, des alvéoles dentaires fermées, des os

soudés entre eux sur des rachis ou l'amputation d'un pied.

Malgré une fenêtre d'investigation restreinte, ces éléments permettent déjà de documenter les pratiques funéraires au sud et à l'est de l'église de Rom. La présence de sarcophages permet de dater cette première phase d'inhumation de la période mérovingienne, avec hypothétiquement une phase précoce de sépultures en contenant bois et/ou en linceul. Outre les datations radiocarbone qui affinent la chronologie, des analyses paléogénétiques permettront peut-être d'appréhender les liens de parenté des individus inhumés au sein d'un même sarcophage, dans le cas d'une réduction, et dans un cadre plus général, entre deux sarcophages d'un même « groupe ».

Par la suite, l'inhumation en sarcophage semble abandonnée au profit des sépultures en contenant non visible et coffre. La densité de sépultures découvertes dans la rue Trie-Nielle interroge en raison de son éloignement de l'église (cinquante à soixante-dix mètres environ). L'existence d'un toponyme Saint-Jacques désignant une place à l'ouest et la mention d'une aumônerie dans ce secteur amènent à envisager la présence d'un cimetière relevant de cet établissement. Il se serait superposé au cimetière de l'époque carolingienne, qui aux périodes suivantes aurait été concentré autour de l'église, formant ainsi deux pôles funéraires à Rom : le cimetière paroissial et le cimetière de l'aumônerie.

Martins David

SAINT-MARC-LA-LANDE

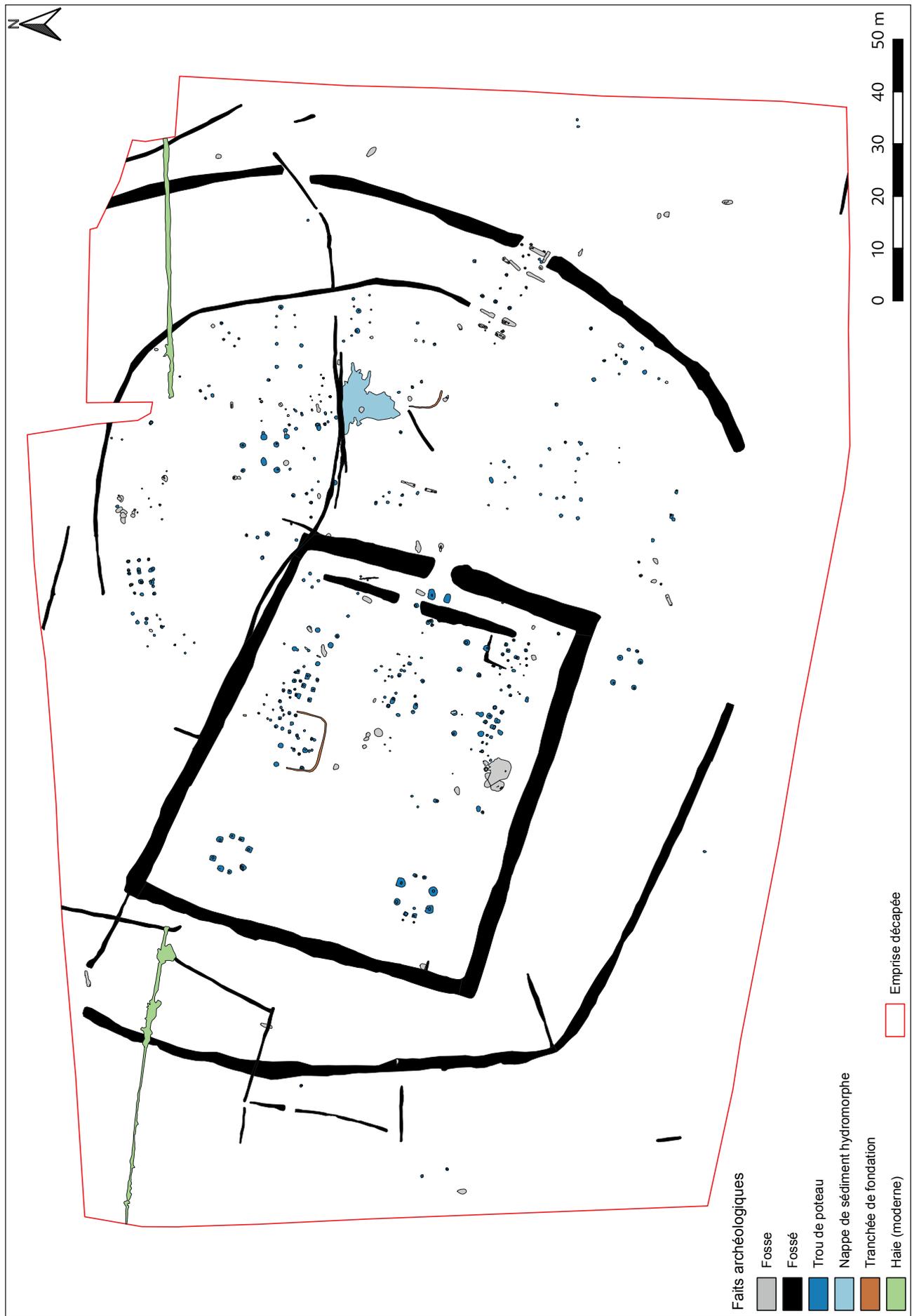
Les Rouleaux, phase 4

Faisant suite à une demande anticipée pour la phase 4 d'un projet d'extension de la carrière Kléber Moreau, située au lieu-dit les Rouleaux, à Saint-Marc-La-Lande dans les Deux-Sèvres, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison de l'ampleur de l'emprise et de sa situation à moins de 700 m au nord-ouest d'une occupation antique comportant notamment un théâtre, reconnu grâce à des photographies aériennes.

Les parcelles à diagnostiquer se trouvent en plein champs, immédiatement à l'ouest de l'actuelle carrière dont les précédentes phases d'extension firent également l'objet d'un diagnostic archéologique mené par l'INRAP (Besombes 2007 et Moizan 2009). Quarante-et-une tranchées ont été ouvertes jusqu'à atteindre

l'affleurement du substrat rocheux. Elles traversent deux vallons d'écoulement perpendiculaires à la vallée du ruisseau de Monbail qui sont inégalement colmatés. L'un d'eux présente des dépôts d'une épaisseur de 2 m, tous assez récents, semble-t-il, et alimentés en colluvions brunes. À l'image du précédent diagnostic, exceptés quelques fossés parcellaires, chablis de vignes et autres, empreintes de haie ou du chemin figurant sur le cadastre et remis en culture, aucun vestige n'a été mis au jour et le mobilier archéologique est inexistant. Nous aurons tout juste noté quelques fragments de tuiles dans les labours.

Moutarde Bénédicte



Saint-Varent, La Grande Galipe, fig.1 : plan des vestiges (DAO : A. Watel, É. Sarrazin, A. David)

SAINT-VARENT

La Grande Galipe

L'opération de fouille archéologique préventive conduite par le bureau d'études Éveha entre mars et juin 2021 au lieu-dit La Grande Galipe, est intervenue dans le cadre de l'extension de la carrière de La Noubleau. Elle fait suite à deux diagnostics réalisés par l'INRAP en 2007 (Jégouzo et al. 2007) et 2009 (Moizan 2009). L'emprise décapée, d'une superficie de près de 3 ha, a permis de mettre en évidence un vaste établissement se développant au cours du second âge du Fer.

Cet établissement est matérialisé par trois enclos distincts (cf. fig.). Le premier, de tracé curviligne, se distingue dans la partie nord-est de l'emprise. Son plan général forme un demi-cercle imparfait d'environ 100 m de diamètre. Il est délimité par un fossé relativement étroit, de 0,60 à 1,10 m de largeur à l'ouverture en moyenne pour une profondeur de 0,10 à 0,60 m. Les comblements des différents tronçons apparaissent relativement homogènes et peu complexes. Le mobilier céramique, bien que quantitativement faible, permet de proposer un abandon de cet ensemble à La Tène C2.

Plusieurs concentrations de trous de poteaux sont localisées dans l'espace ceint par ce premier enclos, parmi lesquelles peuvent être restitués des plans de bâtiments, dont l'orientation invite à les considérer comme contemporains du fonctionnement de l'enclos. Deux bâtiments sur tranchée de fondation peuvent également, par le mobilier céramique recueilli, être rattachés à cette première phase de l'occupation.

Le deuxième enclos, le plus vaste, s'étend sur la quasitotalité de l'emprise. Il se compose d'un fossé continu qui le délimite à l'ouest et au sud, sur une longueur totale de 165 m. Dans sa portion occidentale, sa largeur à l'ouverture est de 2,20 m en moyenne pour une profondeur de 1 m. Ses dimensions sont plus réduites dans sa partie méridionale, avec une largeur à l'ouverture de 1,50 m en moyenne pour une profondeur maximale de 0,70 m. Après une large interruption, le tracé de ce deuxième enclos se poursuit à l'est où il se compose de trois tronçons de fossés un peu plus puissants : 2,50 m de largeur à l'ouverture pour 1,30 m de profondeur en moyenne. De manière globale, la stratigraphie de ces fossés montre des comblements lents, avec une voire deux phases de curage. Quelques apports massifs associés à des rejets anthropiques s'observent dans les tronçons orientaux, constituant alors les comblements supérieurs. Aucun indice de présence d'un éventuel talus ne transparait.

Les trois tronçons orientaux sont séparés par deux interruptions de 5 à 6 m de largeur. L'une d'elles est affublée d'un système d'entrée matérialisé par deux alignements parallèles de fosses allongées et trous de poteaux qui invitent à restituer une architecture complexe destinée à assurer le contrôle de l'accès à l'intérieur de l'enclos. Les fossés de l'enclos marquent

d'ailleurs une sur-profondeur, sur quelques mètres, au niveau de cette entrée.

Au total, cet enclos couvre une superficie de près de 1,9 ha sur l'emprise décapée. En supposant une restitution symétrique de sa branche nord, localisée en dehors de l'emprise, cette surface pourrait être portée à 2,4 ha.

Le mobilier récolté provient quasi exclusivement des deux fossés situés de part et d'autre du système d'entrée. Il comprend notamment une concentration de scories, dont plusieurs culots de forge, localisée dans le tronçon sud-est, traduisant une activité métallurgique à situer vraisemblablement dans ce secteur. La céramique indique quant à elle une attribution chronologique à La Tène D1. Si l'abandon de ce deuxième enclos apparaît donc postérieur au premier, il est néanmoins probable que les deux aient connu une phase de fonctionnement commune, comme le suggère le système d'entrée sur lequel vient également s'interrompre le tracé du premier enclos.

Le troisième enclos est implanté dans l'espace délimité par le deuxième. De plan trapézoïdal, il est globalement orienté ouest-nord-ouest – est-sud-est et a pu être appréhendé dans son intégralité, couvrant une superficie de près de 4 200 m². Les fossés qui le composent sont là encore un peu plus puissants à l'est – jusqu'à 4 m de largeur à l'ouverture pour 2 m de profondeur – que sur les côtés nord, ouest et sud, où ils atteignent au maximum 3,20 m de largeur pour 1,70 m de profondeur. Les observations stratigraphiques ont permis de mettre en évidence trois grandes séquences de comblement liées à plusieurs étapes d'entretien des fossés. La première séquence correspond à la phase de stabilisation des parois ; elle diffère dans le tronçon nord-est, où deux surcreusements oblongs ont été mis en évidence, ayant certainement eu un rôle dans la gestion de l'eau. La deuxième séquence comprend des comblements massifs associés à des rejets de mobilier, qui se concentrent plutôt dans la moitié est de l'enclos. Enfin, plusieurs dynamiques de comblement semblent en œuvre dans la troisième et dernière séquence : des rejets anthropiques et des apports massifs de matériaux, alternant avec des phases de colluvionnement ; il est cependant difficile de déterminer si ces niveaux résultent au moins en partie d'une condamnation volontaire des fossés même si l'hypothèse peut être proposée. Aucun élément ne permet là encore d'affirmer la présence d'un talus bordant les fossés.

L'accès à cet enclos est matérialisé par une interruption du tracé, sur environ 3,60 m, à peu près au milieu de la branche est, soulignée par deux puissants trous de poteaux situés à environ 2 m vers l'intérieur.

La quantité de mobilier recueilli dans l'ensemble des fossés de ce troisième enclos est plutôt modeste.

Ce mobilier se concentre principalement dans la moitié est de l'enclos, notamment dans les deux branches constituant sa façade orientale. Il convient de signaler la découverte, dans l'angle sud-est, de 3 *catillus* de meules fragmentaires dont la destruction par le feu pourrait avoir été volontaire, plaidant ainsi pour un acte de dépôt. La céramique comprend une proportion notable d'amphores italiennes et permet de situer le comblement de ce troisième enclos entre la fin du II^e et la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère (La Tène D1b – La Tène D2).

Plusieurs plans de bâtiments sur poteaux se distinguent également dans l'aire interne de cet enclos, bien qu'il soit souvent difficile d'en garantir la contemporanéité. Celle-ci semble toutefois évidente pour deux bâtiments à parois rejetées localisés dans les angles nord-ouest et sud-ouest, d'une superficie restituable de respectivement 60 et 70 m². Dotés chacun de deux accès, à l'est et à l'ouest, ils pourraient correspondre aux habitations principales.

La branche orientale du troisième enclos est par ailleurs doublée, dans son espace interne, par deux courts fossés, de respectivement 15 et 19 m de longueur. Leur largeur varie de 1,20 à 2 m, pour une profondeur allant de 0,65 à 1,10 m. Leurs comblements sont assez semblables, avec des apports massifs constituant les niveaux intermédiaires et supérieurs, parfois assez riches en mobilier.

Ils sont séparés d'une interruption de 4,30 m décalée par rapport à celle de l'enclos. Cette interruption semble elle aussi soulignée par deux imposants creusements localisés à 10 m à l'est, suggérant un accès aménagé qui ne serait pas contemporain de celui de l'enclos trapézoïdal. Pourtant, le faciès de la céramique mise

au jour dans ces deux fossés est similaire à celui du troisième enclos et invite à placer leur abandon à La Tène D2.

Au moins trois voire quatre phases d'occupation semblent donc se succéder sur ce site, avec une implantation initiale à placer dans le courant de La Tène C. Outre les enclos, au moins 25 plans de bâtiments ont été identifiés mais demeurent difficiles, à quelques exceptions près énoncées précédemment, à rattacher clairement à l'une ou l'autre des phases d'occupation au moment de la rédaction de cette notice. L'établissement semble définitivement abandonné à La Tène D2 et n'est pas ré-occupé par la suite, aucun vestige postérieur n'ayant été identifié à l'exception de rares structures en limite occidentale d'emprise, qui relèvent d'une occupation alto-médiévale cernée au diagnostic à quelques dizaines de mètres à l'ouest (Moizan 2009).

Le site de Saint-Varent revêt donc une importance majeure tant par l'observation qu'il a permise de l'évolution d'un établissement tout au long de la seconde moitié du second âge du Fer mais également pour la compréhension du territoire à cette période, particulièrement mal représentée à l'heure actuelle dans le Thouarsais.

David Antoine et Sarrazin Élise

- Jégouzo et al. 2007
- Jégouzo A., Moizan E., Landreau G. : *Saint-Varent (79), La Noubleau (phase 2)*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2007.
- Moizan 2009
- Moizan E. : *Saint-Varent, Deux-Sèvres, La Noubleau et la Grande Galipe, Saint-Varent, La Noubleau, phase 3*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2009.

Néolithique, Protohistoire,
Moyen Âge, Période récente

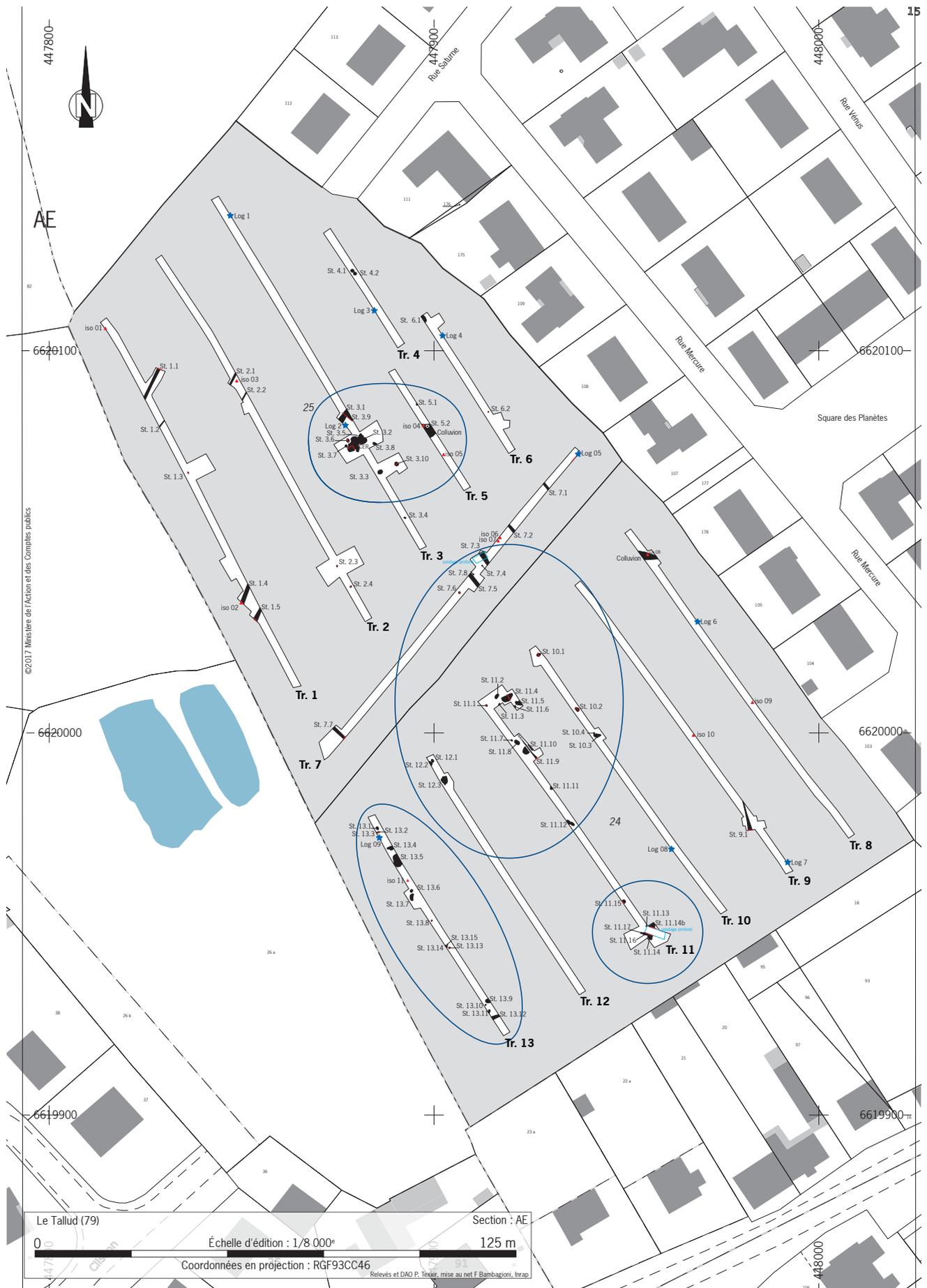
LE TALLUD Les Bonnelles

Le projet de construction d'un lotissement par la mairie du Tallud a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique, située à quatre kilomètres au sud-ouest de Parthenay, plus précisément au niveau des massifs de Moncutant et du Tallud, constitué de roches éruptives h²⁻⁽³⁾.

L'emprise de l'opération est localisée au lieu-dit des Bonnelles, dont le haut de colline est situé à près de 350 m au nord du bourg ancien. Le projet est localisé dans un secteur archéologique sensible, puisqu'à proximité du bourg médiéval et à 1,2 km au sud-est d'un vaste enclos ou enceinte repéré par photographie aérienne, dont la datation peut être comprise entre le Néolithique et l'âge du Fer.

Première intervention archéologique sur la commune du Tallud, le diagnostic des Bonnelles révèle un corpus de structures archéologiques modérément conséquent, dont la vocation reste hypothétique dans la plupart des cas. L'organisation spatiale fait état de plusieurs ensembles, se concentrant généralement autour d'une ou de plusieurs fosse(s) polylobée(s).

Des treize tranchées réalisées, cumulant une superficie de 9 % de la surface du projet, toutes furent positives à l'exception de la tranchée 8 (fig.1). Soixante-treize entités archéologiques, uniquement des structures en creux, ont été mises au jour et enregistrées. Parmi celles-ci, six à neuf correspondent à des fosses polylobées, et chacune indique une concentration de structures archéologiques dans son



Le Tallud, les Bonnelles, fig.1 : Plan de l'emprise du diagnostic au 8000^eme, des structures archéologiques, des isolats et des logs (Relevés et plans P. Texier ; DAO : F. Bambagioni)



Le Tallud, les Bonnelles, fig.2 : Vue d'ensemble de la fosse polylobée 3.2 et des structures connexes 3.5 à 3.8, vue vers le nord-est (cliché : B. Davy)



Le Tallud, les Bonnelles, fig. 3 : Photographie du vase à épaulement provenant du comblement de la fosse St 3.2, après remontage (cliché : C. Maitay)

environnement immédiat (fig.2). Celles-ci ont peut-être une vocation domestique ou artisanale, bien que l'exercice du diagnostic ne permette pas d'étayer plus avant.

Outre un léger bruit de fond pour les périodes historiques, la datation d'une grande partie du site se concentre sur la protohistoire, plus spécifiquement sur le second âge du fer (La Tène moyenne), notamment via un corpus céramique relativement modeste, dont un profil archéologiquement complet (fig.3). Le mobilier céramique a fait l'objet d'une étude par C. Maitay (INRAP). Il est à noter également une présence plus précoce, via un foyer, confirmée par une datation par radiocarbone, autour du Néolithique Récent 1.

Neuf logs ont été réalisés ; ils révèlent entre-autre un horizon (paléosol ?) sur une grande partie de l'emprise. Un sol possiblement protohistorique est également perçu de cette manière au nord-est de l'emprise.

Les vestiges archéologiques sont préservés sous un couvert végétal et d'un léger liseré de colluvionnement - dans l'amorce de pente, pour une épaisseur moyenne d'une trentaine de centimètres. Cependant, les effets d'érosion des sols au cours du temps font état d'un partiel arasement des structures. L'érosion de la colline peut être estimée à au moins 30 centimètres

au fil du temps, comparativement à la profondeur que l'on connaît habituellement pour certaines structures non-arasées. Ce à titre de comparaison - bien que ce site ne reflète pas tout à fait la même chronologie que nos découvertes, la fosse n°8 (polylobée) du site de fouille des Terres Rouges (Bolle *et al.*, 2008), a une profondeur maximale conservée d'1,40 m bien qu'elle soit plus ample que celles que nous avons sur Le Tallud, alors que le contexte similaire (haut de colline) fait état d'un partiel arasement des structures.

Outre le caractère inédit en matière d'intervention archéologique sur la commune du Tallud, les structures d'habitat de La Tène moyenne sont plutôt rares dans la « Gâtine de Parthenay » et au-delà, dans tout le centre-ouest de la France. La compréhension de ces structures, de leur organisation spatiale et architecturale, pourrait permettre d'enrichir les données régionales, ainsi que pour le mobilier céramique, et plus localement, de répondre aux questions avancées lors du diagnostic sur les origines du Tallud.

Davy Baptiste

- Bolle *et al.*, 2008
- Bolle A., Brisach B., Defaix J., Mialhe V., Pichon M. : *Parthenay, Les Terres Rouges*, rapport final d'opération, SRA Poitou-Charentes, Inrap, Poitiers, 2008.

THOUARS Vieille ville, enfouissement de containers

Notice non parvenue.

Bâty Pierre (INRAP)

VAL-DU-MIGNON

Les Champs de Verdais

Le projet de construction d'une réserve de substitution par la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Val-du-Mignon (anciennement commune de Priaires), à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Niort. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit le Champs de Verdais, au sud-ouest du village d'Usseau, en bordure du Marais poitevin. L'emprise foncière du projet concerne l'intégralité des parcelles ZA 3, 50 et 54 (89 530 m²), mais la prescription de diagnostic ne porte que sur l'emprise de la réserve, soit 51 934 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 1er au 5 mars 2021. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques

repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un environnement archéologique relativement riche et potentiellement sensible. L'emprise est effectivement située à proximité de sites et d'indices de sites archéologiques, tels que des tumulus néolithiques (EA 79 219 0501 et EA 79 219 0502) et des enclos fossoyés protohistoriques (EA 79 334 0033 et 79 219 0001).

Les douze tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 5 405,7 m², soit 10,4 % de la superficie prescrite. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de Verdais n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

VAL-DU-MIGNON

Priaires, Parc éolien de Breuillac

Le diagnostic archéologique du parc éolien de Breuillac à Priaires a été réalisé en amont d'un projet de construction de cinq éoliennes. Nous sommes intervenus sur les emprises des aérogénérateurs pour identifier d'éventuelles occupations anciennes. Une

fois la couverture végétale de très faible puissance retirée, le substrat est apparu. Il ne présente aucun indice d'aménagement anthropique.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

**NOUVELLE-AQUITAINE
DEUX-SEVRES**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

| N° | | | | | N° | P. | |
|--------|---------------------------------|----------------|-----------------|-------|-----|----|-----|
| 207659 | ARDIN et COULONGES-SUR-L'AUTIZE | ZA de l'Avenir | VACHER Stéphane | INRAP | OPD | 17 | 443 |

ARDIN ET COULONGES-SUR-L'AUTIZE ZA de l'Avenir 2

Le diagnostic réalisé à Coulonges-sur-L'Autize et Ardin sur l'emplacement de la future ZA de l'Avenir, 7,6 hectares, a permis d'identifier un établissement rural de La Tène dans un contexte archéologique marqué par une très forte densité en site antique, occupations, constructions et sanctuaire.

La ferme indigène est comprise en intégralité sur l'emprise du futur projet. Elle est circonscrite par un enclos rectangulaire à légèrement trapézoïdal de 65 m par 85 m. Le gabarit du fossé présente de fortes variations de module avec une profondeur de 1,38 m sur son côté nord-ouest et de plus de 2,30 m sur son côté sud-ouest. Mais c'est sur la façade sud-est que

l'enclos devait présenter son entrée au vu de l'aspect ostentatoire du fossé qui atteint ici une largeur en surface du décapage proche de 5 m.

Cette occupation présente des assemblages de mobilier de La Tène C2/D1, probablement centrés sur le II^e siècle av. J.-C. avec des indices d'occupation plus ancienne, La Tène A-B. Enfin, le site reste fréquenté au début de la période antique. La fouille de cette occupation gauloise, localisée en totalité sur l'emprise, devrait permettre d'établir une nouvelle référence pour les établissements ruraux de cette période dans la région.

Vacher Stéphane